

**Centre Ville / Montsouris**

**CONSEIL DE QUARTIER**  
**Centre Ville / Montsouris**  
**Réunion du lundi 3 octobre 2022**

**présents :**

Chrystèle ASCHI - Murielle BAZIN - Brigitte BODINEAU - Jean BOIZARD - Magali BRAS-ROBIN - Françoise BRAS - Danièle BOUCHAUDON - Stéphane BRAULT - Guy CARBILLET - Chadli MORAD - Julie CHATELET-SIGUINEAU - Sylvie CHOCHON - Chantal CLEMENT - Guy COURTIN - Lucia DA SILVA - Sabine DEDIEU - Jeremy EUDELIN - Monique ERNULT - Thibaud FRISSE - Roland GIORIA - M. et Mme KLEPAL - M. et Mme LE STANG - Marie France MARANE - Nicole MARTIN - Ginette MATTHIEU - Eugène NOUVEL - Sandrine PARDON - Nicolas RENARD - Isabelle et Véronique RIOU - Thierry ROBIN - Denis ROCHEFORT - Marie-Claire ROCHEFORT - Ludovic ROUSSEL - SAINT LU Marion - Juliette SOUQUET - Jeanine STADLER - Serge TISSOT - Patrice TOUITOU - Rose-Marie VERDIER - Marie VALTON -

**Nos invités :**

Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, nous a rejoint en cours de séance.  
Monsieur François DAZELLE, Monsieur Abdelyamin DERRADJI, Madame Evelyne BEAUDICHON, Madame Camille VAUR, Madame Ermeline ALFIER.

**Ouverture de la séance :**

Avant d'ouvrir la séance, Evelyne BEAUDICHON salue les participants et constate avec plaisir la présence de nouveaux Achérois.

Elle précise sa fonction de Conseillère Municipale en charge de la démocratie locale et de la dynamique des 5 conseils de quartiers de la ville dont les réunions se tiennent tous les 2 mois environ et aux cours desquelles les Achérois peuvent s'exprimer.

Elle invite les nouveaux à bien compléter la feuille d'émargement avec leurs adresses mail de manière à ce que nous puissions leur faire parvenir les Comptes rendus mais également d'autres informations que nous souhaiterions partager.

Après la présentation de Camille VAUR, Conseillère Municipale déléguée aux Transports, Abdelyamin DERRADJI, conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies et François DAZELLE, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la stratégie financière de la Ville, la séance est ouverte.

## Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes.

Il s'agit d'une instance instituée lors de la première mandature, constituée de 35 jeunes âgés de 9 à 14 ans et dont l'élection se fera dans les écoles, à l'automne.

Les nouveaux jeunes Conseillers apprendront le fonctionnement démocratique d'une ville, participeront à la vie de la citoyenneté, aux cérémonies officielles et d'inauguration.

Selon leurs aspirations, ils se répartiront en 3 Commissions siégeant tous les 2 mois : Sport, environnement et solidarité.

Le Maire, dans ce mandat, sera attentif à la réussite scolaire et à l'épanouissement de la jeunesse achéroise.

N'hésitez-pas à encourager vos jeunes adolescents à se présenter à ces élections!

Par exemple, ils ont reçu un trophée des conseils municipaux des jeunes pour avoir élaboré en collaboration avec l'ONF et le Sax un parcours sonore au parc Millet permettant de découvrir la richesse de la diversité de nos arbres en ayant téléchargé un QR code sur les smartphones.

L'opération forêt propre c'est eux aussi !!

Dans le cadre du bien vivre ensemble et de la citoyenneté, un Conseil des Aînés sera prochainement mis en place.

## Point sur les travaux.

Courant juin, le local poubelles situé à proximité du marché a bénéficié de travaux, notamment la remise en état de l'unité de conservation des containers en attendant le passage des encombrants.

3 containers sont sortis les jours de marché, les WC sont accessibles et propres.

Il serait intéressant d'envisager de faire venir les services de ramassage des poubelles les jours de marché en plus des jours de collectes habituelles.

## Information d'un projet immobilier

(maisons de ville et 2 immeubles) situé 13-17 avenue de Poissy :

Une réunion publique sera organisée le **mercredi 12 octobre prochain** à 20h en salle des mariages.

Les riverains directement concernés ont reçu un courrier les conviant à cette réunion au cours de laquelle les plans du projet seront présentés. (*courrier joint au CR*)

A propos de la destruction du CTM et du démarrage des travaux du nouvel ensemble immobilier rue de Saint Germain : un riverain s'interroge sur le procédé de désamiantage mais également sur l'accès aux plans qui auraient été modifiés. Demande est faite de l'organisation d'une réunion publique sur ce sujet.

**Réponse :** une réunion sera certainement organisée au moment jugé opportun, la livraison du nouveau CTM n'étant prévue qu'au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2023.

## Questions diverses : La parole aux habitants et réponses aux questions :

**La rue des sources** est très régulièrement le lieu où de nombreuses voitures accélèrent très fortement, car elle est en ligne droite.

Les refus de priorité à droite sont nombreux et les risques d'accident également. Est-il possible de mettre en place un stationnement en quinconce comme dans la rue du chêne feuillu afin de couper cette vitesse et/ou mettre des panneaux céder le passage au niveau de chaque priorité à droite?

### Réponse :

Nous notons cette demande et regardons ce qu'il sera possible de faire en privilégiant la sécurité.

La demande d'une présence renforcée de la police municipale rue des sources sera remontée aux services compétents.

### **Rue des Mésanges :**

Est-il possible de retirer le panneau de fin de limitation à 30 km/h?

La demande prise en compte

### **Qu'en est-il de la vidéo verbalisation ?**

D'ici fin octobre le système sera opérationnel entre le centre ville et la gare.

Il est rappelé que la vidéo verbalisation se fait en direct et que toute une organisation est à mettre en place : affecter le personnel, cibler les horaires...

Il faudra attendre les effets de cette première tranche pour ensuite étendre à d'autres quartiers.

### **Organisation de fêtes sauvages en forêt :**

Un seul numéro - le 17 - tout en sachant que la Police ne pourra pas arriver instantanément. Pour autant, tous les appels seront référencés.

### **Stationnement le matin aux abords de l'école Joliot Curie :**

Il est très compliqué de stationner pour déposer les enfants à l'école : refaire un rappel et demander la présence d'un agent aux entrées/sorties.

### Réponse :

promesse d'une solution rapide.

### **Remettre le panneau de priorité avant les 2 ponts rue de St Germain :**

### Réponse :

La signalisation sera revue.

### **Éclairage en ville :**

Les horaires de fonctionnement des lampadaires ne sont pas adaptés à la luminosité.

### **Réponse :**

Il s'agit là d'une compétence de la C.U. Des sollicitations ont été faites, des réflexions sont en cours et apporteront des améliorations.

L'idéal serait la rénovation totale du patrimoine mais ce chantier n'est pas prévu à court terme.

En fonction des économies d'énergie demandées, plusieurs établissements municipaux seront éteints le soir.

### **La ville est défigurée par la présence du passage des câbles (fibre) en aérien : Que peut faire la Mairie ?**

**Réponse :** nous allons faire un rappel aux opérateurs mais nous n'avons pas la main pour surveiller les techniciens qui interviennent et vérifier qu'ils travaillent correctement.

Nous sommes effectivement en retard sur l'enfouissement du réseau mais nous sommes aux normes de sécurité sur la hauteur de pose des boîtiers.

### **Manque des poubelles :**

Entre le stade et le centre ville ainsi qu'au niveau du café tabac des Sports (av. de Stalingrad) ou stagnent en permanence une multitude de mégots, canettes vides et autres détritiques : nous prenons en compte cette demande.

**Place Delassus :** Le comportement déviant d'individus sous l'emprise de l'alcool continue de poser problème (containers et arbres pris pour des urinoirs) : une prise en charge rapide de ce lieu en plein centre ville est demandée!!

**Stationnement difficile au croisement de la rue des Cottages et de la rue de Saint Germain :**  
Les bandes jaunes seront repeintes.

### **Quel est le temps de stationnement en zone bleue ?**

L'autorisation de stationnement est de 1 h 30 mais les couleurs des zones de stationnement ont évolué, la zone bleue n'existe plus.

Nous prenons cette remarque en compte, les modifications nécessaires seront apportées.

### **Le parking du cimetière est saturé en semaine :**

Les multiples verbalisations restent effectivement sans grand effet.

### **Dossier SUEZ.**

Le projet de construction d'une unité de traitement est en l'état ajourné en attente d'une étude de faisabilité sur un scénario alternatif. Il est à considérer que le montant de cette étude complémentaire et les travaux en parallèle seront répartis sur le prix de l'eau de tous les Achérois.

La demande d'un interlocuteur chargé du suivi de ce dossier sera faite. L'association souhaite être associée à la recherche de solutions alternatives. Il est important de laisser les techniciens travailler pour revenir ensuite avec des solutions qui conviendront à tous ce qui prendra beaucoup de temps.

## **Augmentation de la taxe foncière. Argumentaire fait par F. DAZELLE**

Comme de nombreux propriétaires achérois, vous vous interrogez légitimement sur les raisons de l'augmentation de votre taxe foncière sur le bâti. Une hausse de la fiscalité directe qui s'inscrit dans un champ de contraintes inédites et qui s'est imposée suite « *aux baisses continues des dotations de l'État et à la réduction drastique des ressources des collectivités avec une inflation qui vient encore aggraver le coût des dépenses fixes, tels que le prix du gaz et de l'électricité* ».

Trouvez toutes les réponses à vos questions sur notre **FAQ en ligne sur le site de la Ville.**

Lors des Conseils Municipaux retransmis en direct les 16 mars et 6 avril derniers, l'augmentation du taux d'imposition sur le foncier bâti de 27,75% à 36,08 % avait été débattue, présentée puis expliquée à l'ensemble des Achérois.

L'occasion de rappeler également que, contrairement à de nombreuses communes voisines, Achères n'avait engagé aucune hausse de la fiscalité depuis 2016 en poursuivant à la fois son travail sur des mesures d'économie concernant ses dépenses de fonctionnement et en réduisant sa dette. **(dossier ACHÈRES MAG #9 « Finances locales : un équilibre fragile ... »).**

### **La fiscalité à Achères reste l'une des moins élevées des communes avoisinantes.**

Afin de continuer à développer l'attractivité de notre territoire, il est essentiel d'investir à la fois sur le patrimoine existant mais également de créer de nouveaux biens collectifs au bénéfice des habitants de notre commune.

C'est dans cette logique qu'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux jusqu'à 2026 vous a également été présenté, signant ainsi la volonté de votre équipe municipale d'anticiper l'avenir tout en persévérant dans ses efforts de rigueur et de rationalisation des dépenses

**(dossier ACHÈRES MAG #10 « Un budget 2022 qui voit loin ! »).**

Pour celles et ceux qui souhaiteraient appréhender plus en détails les modalités de cette hausse de la fiscalité directe, vous pouvez également consulter sur le site de la Ville le Rapport d'orientation budgétaire 2022 ainsi que la Présentation du budget 2022 et le Compte administratif 2021.

L'actualité du moment, les nombreux échanges et l'heure avancée ne nous ont pas permis d'aborder 2 points prévus à l'ordre du jour, les Olympiades et les Festivités.

Nous souhaitons néanmoins vous proposer quelques lignes sur ces sujets dont nous aurons l'occasion de reparler lors de notre prochaine réunion.

## Les Olympiades :

La première thématique de ce projet citoyen fut culinaire avec une restitution le 6 juillet au Centre Jacques Tati. Bonne humeur, esprit d'équipe, challenge... un vrai succès.

Cet évènement aura servi de tremplin puisque ce seront les écoles qui prendront le relais la saison prochaine et l'équipe gagnante, Centre Ville/Montsouris en l'occurrence, remettra alors son prix en jeu.

Devant cette réussite nous allons poursuivre avec la thématique intergénérationnelle. Sur le même principe, une fois les 5 équipes des quartiers constituées, il s'agira d'interviewer des Aînés, en ville, au foyer Pompidou ou à la Maison intergénérationnelle. Les meilleurs souvenirs seront sélectionnés pour être mis en scène au printemps prochain pour des représentations sur les espaces culturels de la ville ou sur l'amphithéâtre Intégraterre.

## Les Festivités.

Le traditionnel Marché de Noël piloté par les 5 conseils de Quartier s'installera le week-end des **10 et 11 décembre** prochain sur la place du marché.

Il sera concomitant avec l'ouverture de la patinoire. Vous retrouverez toutes les animations autour des fêtes de fin d'année sur les supports de communication de la ville.

Notre prochaine réunion se tiendra le **12 décembre**, l'heure et lieu vous seront indiqués sur l'ordre du jour qui vous sera préalablement envoyé.

**Merci à tous pour votre participation à cette réunion.**



